Légende:

Occupations et utilisations des sols.

Zones urbaines:
UA: zone urbaine centrale de bâti ancien.
UB: zone urbaine pavillonnaire au tissu urbain plus récent
UBr : zone urbaine pavillonnaire au tissu urbain plus récent concerné par un aléa remontées de nappes
UE: zones urbaines correspondant aux pôles d'équipements.

Zones agricoles:
A: zones agricoles protégées au titre des activités agricoles.

Zones naturelles:
N: zones naturelles où les possibilités d'utilisation du solsont limitées en raison de la qualtié du paysage, de la qualitédes sites et des milieux naturels qui la composent.
Nc: à destination d'une place de village accueillant des fonctions de loisirs, les bus scolaires, des fonctions de stationnement et de circulation.
Nj: zone naturelle comprenant des jardins familiaux.
Nh: zone de construction isolée et de faible densité au sein de l'espace naturel dont le développement est limité.
Nhn: zone de construction isolée et de faible densité au sein du site Natura 2000 dont le développement est très limité.

Zones concernées par l'aléa fort retrait gonflement des argiles:
UA, UB, UE,UEL, N, Nc et Nj, A.

Servitudes et réservations.

Emplacements réservés (art.L.123-1-5 V du code de l'urbanisme).

Nom	Superficie	Bénéficiaire	Objet	Destination
ER1	1 530 m²	commune	Désengorgement du stationnement sur la rue de l'église	voirie et parking
ER2	302 m²			

Patrimoine bâti à préserver au titre de l'article L.123-1-5 III 2° du code de l'urbanisme.(cf.règlement écrit).

Aspect extérieur des constructions à préserver au titre de l'article L.123-1-5 III 1° du code de l'urbanisme (cf. règlement écrit).

Espace paysager à préserver au titre de l'article L. 123-1-5 III 2° du Code de l'urbanisme

Espaces Boisés Classés (L130-1)

Périmètres des orientations d'aménagement et de programmation (O.A.P)

Périmètre d'O.A.P

Bâtiments agricoles

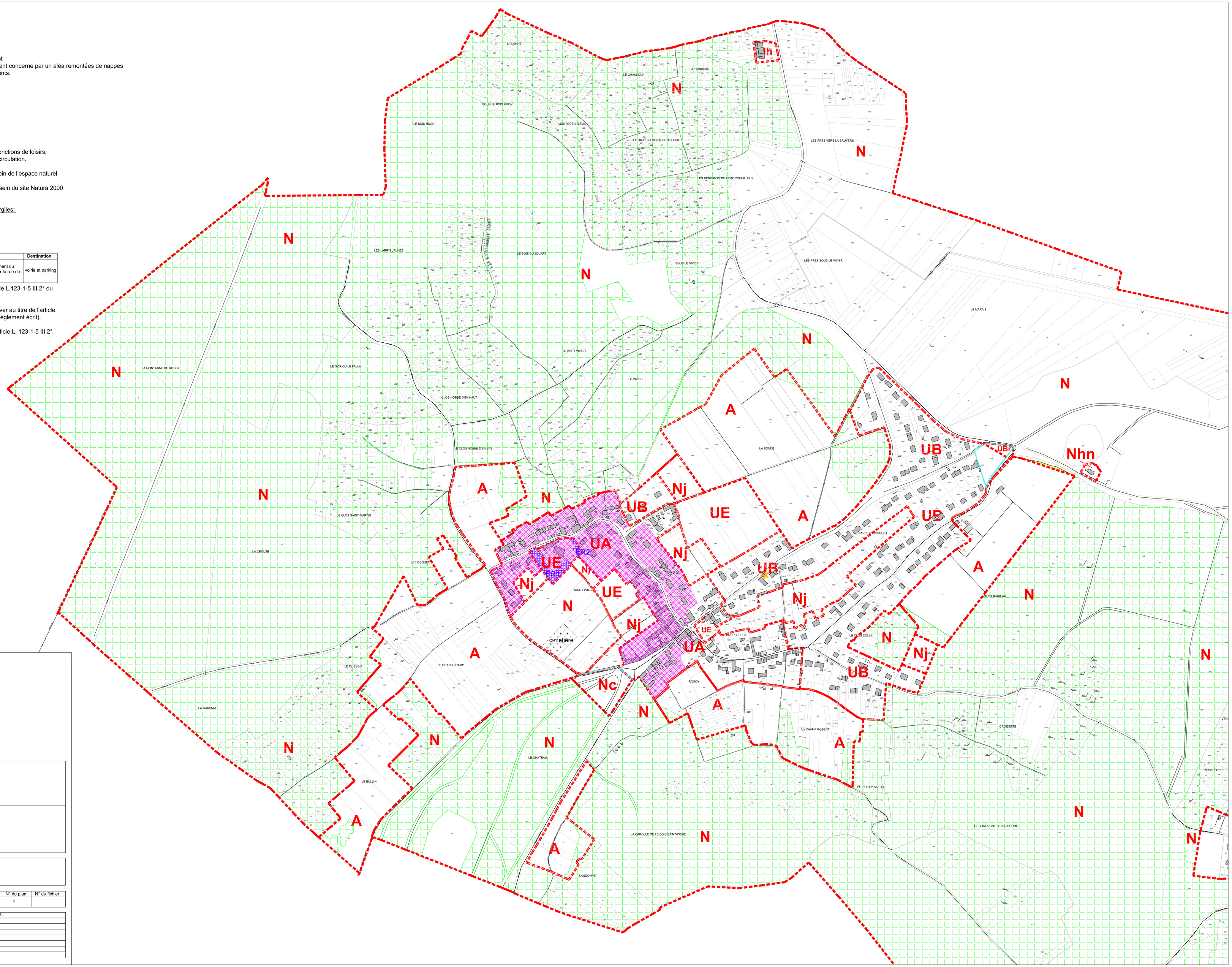

Plan Local d'Urbanisme

Commune de Rosoy

verdu
Sensible à vos ambitions

Zonage après modification n°1

Phase	Echelle	Dessiné par	Vérifié par	Approuvé par	N° du plan	N° du fichier
4	1/2000e 1cm = 20m	BV	BV	GT	1	

Date	Indice	Modifications
Oct 2015	01	Modification n°1 du PLU - Dossier EP
Mars 2016	02	Modification n°1 du PLU - Dossier Approbation